

Preventing and Combating the Illicit Trade in SALW across Borders
Statement by Canada

**Biennial Meeting of States on the
*UN Programme of Action to Prevent, Combat and Eradicate the Illicit Trade
in Small Arms and Light Weapons in All Its Aspects***

**June 14 – 18, 2010
New York**

Mr. Chair,

Canada welcomes this discussion on preventing and combating the illicit trade in small arms and light weapons across borders, a subject that has not been examined in great detail to date under the framework of the UN Programme of Action.

We recognize the importance of the efficient and effective regulation of the legal trade in small arms and light weapons as recognition of the legitimate interests of industry, shooting sports hobbyists and collectors, and in order to prevent diversion to illicit markets. Equally important, however, is cross border cooperation on the enforcement side that target illicit small arms and light weapons networks operating across international borders.

I would like to highlight some of the ways in which Canada cooperates with its neighbour to the South to combat the illicit trafficking of small arms across our border.

Canada and the United States share a common border that stretches across almost 9,000 kilometres of land and three oceans. Every day, hundreds of millions of dollars worth of goods and commerce flow steadily across this border and hundreds of thousands of people travel across it.

Canada's Border Services Agency (CBSA) seeks to interdict the illegal crossing of small arms and light weapons across the border; while also streamlining the process for law-abiding persons travelling with firearms for legitimate purposes and with the required documentation.

Canada and the United States have a long history of cooperation in fighting illicit small arms trafficking and other shared public safety concerns.

Canada-US Integrated Border Enforcement Teams combine the intelligence and law enforcement expertise of various agencies and use a coordinated approach to identify and stop the high-risk movement of people and goods between the ports of entry on the Canada-US border.

Canada and the US participate in joint investigations to prevent and solve firearms crimes resulting from the smuggling and illicit trafficking of firearms; share ballistics information that helps detect cross-border crime involving firearms; and cooperate in the tracing of firearms.

A Cross Border Crime Forum, established many years ago to address transnational crime, includes a working group on firearms trafficking. Specialized joint firearms training such as annual Firearms Trafficking Schools promote cooperation to support investigations and ensure that law enforcement agencies develop and maintain firearms expertise and knowledge.

Mr. Chair,

These are just some examples of measures taken to enhance practical cooperation among law enforcement agencies with a view to combating the illicit trafficking in small arms and light weapons across the Canada-US border. We hope that they might serve as examples of successes and best practices.

Thank you.

Prévenir et combattre le commerce illicite transfrontière
des armes légères et de petit calibre
Déclaration du Canada

Réunion biennale des États sur le
Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et
éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects

14 - 18 juin 2010
New York

Monsieur le Président,

Le Canada se félicite de cette discussion sur la prévention et la lutte contre le commerce illicite transfrontalier des armes légères et de petit calibre, un sujet qui n'a pas encore été examiné de manière très précise dans le cadre du Programme d'action des Nations Unies.

La réglementation efficiente et efficace du commerce légal des armes légères et de petit calibre, destinée à reconnaître les intérêts légitimes de l'industrie, des amateurs de tir sportif et de collectionneurs, et à prévenir le détournement des armes vers les marchés illicites, est importante. Cependant, pour ce qui est de la mise en application qui cible les réseaux de commerce illicite d'armes légères et de petit calibre opérant de manière transnationale, la coopération transfrontalière est toute aussi importante.

J'aimerais mettre en relief certains moyens de coopération utilisés par le Canada et son voisin du Sud pour lutter contre le trafic illicite transfrontalier d'armes légères.

Le Canada et les États-Unis partagent une frontière commune qui s'étend sur près de 9 000 kilomètres de terre et trois océans. Chaque jour, des centaines de millions de dollars de marchandises et de produits du commerce, ainsi que des centaines de milliers des personnes, traversent régulièrement la frontière.

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) cherche à empêcher le franchissement illégal des armes légères et de petit calibre à la frontière, tout en simplifiant le processus pour les personnes respectueuses de la loi qui voyagent avec des armes à feu à des fins légitimes et avec les documents officiels requis.

Le Canada et les États-Unis coopèrent depuis très longtemps à la lutte contre le trafic illicite armes légères et de petit calibre et sur d'autres questions de sécurité publique qui intéressent nos deux pays.

Les équipes intégrées Canada-États-Unis de la police des frontières combinent le savoir-faire de divers organismes dans le domaine du renseignement et de

l'application de la loi et font appel à une approche coordonnée afin d'identifier et d'empêcher la circulation des personnes et des marchandises à haut risque entre les ports d'entrée de la frontière canado-américaine.

Le Canada et les États-Unis participent à des enquêtes communes afin de prévenir et de résoudre les crimes commis avec des armes à feu provenant de la contrebande et du trafic illicite d'armes à feu, ils partagent des données balistiques qui aident à détecter la criminalité transfrontalière impliquant des armes à feu et ils coopèrent au traçage des armes à feu.

Un Forum sur la criminalité transfrontalière, créé depuis plusieurs années pour lutter contre la criminalité transnationale, comprend un groupe de travail sur le trafic d'armes à feu. Des initiatives communes de formation spécialisée sur les armes à feu, comme les écoles de formation sur le trafic d'armes à feu, promeuvent la coopération afin de contribuer aux enquêtes et veillent à ce que les organismes d'application de la loi élaborent et conservent des compétences spécialisées et des connaissances sur les armes à feu.

Monsieur le Président,

Il ne s'agit que de quelques exemples des mesures prises pour renforcer la coopération pratique entre les organismes d'application de la loi en vue de combattre le trafic illicite des ALPC à la frontière canado-américaine. Nous espérons que ces mesures peuvent servir d'exemples de réussites et de pratiques modèles.

Merci.